

ROSEL *Infos*

N° 52

Janvier

Directeur de la
publication :
Véronique MASSON

Réalisation :
Gisèle CHALLE
Danielle DUBERT
Bernard LEMANISSIER
Catherine LE NY

Pour tout rensei-
gnement sur la
publication :
Tel.: 02 31 80 01.51

Le mot du maire :

En ce froid début d'année, j'ai le plaisir de vous présenter, au nom de toute l'équipe municipale, mes plus chaleureux vœux pour 2009.

Que cette nouvelle année apporte à chacune et chacun le bien être, la sérénité et surtout la fraternité.

Je profite de ces vœux pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de ROSEL en formulant le vœu qu'ils s'intègrent rapidement à notre belle commune.

Suite aux élections de mars dernier, le conseil municipal renouvelé s'est remis au travail. Ainsi des aménagements urgents, notamment au niveau des eaux pluviales, ont rapidement été réalisés. Des plans de rues ont été installés au bourg et au hameau de Gruchy. Nous avons organisé avec nos amis de LASSON un marché tous les mercredis de 16h à 19h, et je vous invite à le fréquenter pour y découvrir des producteurs et des commerçants de qualité, dont un de ROSEL (M et Mme HAMEL), et en profiter pour rencontrer d'autres habitants de nos deux communes.

Comme nous nous y étions engagés, le dossier prioritaire de la sécurisation et de la réduction des nuisances des RD 126 et RD 170 a été réétudié avec les services du Conseil Général dès le printemps 2008, et, après en avoir largement débattu, le Conseil Municipal a approuvé le projet à l'unanimité, à l'automne.

Nous attendons maintenant la programmation de ces travaux par le Conseil Général. Je vous tiendrai régulièrement informés de l'avancement de ce dossier important pour notre commune.

Bonne et heureuse année à tous!

Le Maire
Véronique MASSON



VIE PRATIQUE

CENTRE D'ANIMATION : FOYER DES JEUNES

Le samedi 10 janvier, les responsables du centre ont convié les jeunes des deux communes, de 14 à 20 ans. Cette rencontre était, en particulier, organisée pour remettre officiellement aux adhérents du Foyer un poste de télévision et une table de ping-pong financés par une subvention de la C.A.F. Un verre de l'amitié a été partagé avec les Maires et élus qui ont assisté à ce sympathique évènement.

RAPPEL des heures

PING-PONG

Le mercredi après-midi de 14h00 à 18h00

Le dimanche matin de 10h00 à 12h00.

FOYER

Mercredi, samedi, dimanches et fériés:

14 h 00 à 19 h 00

Période de vacances scolaires: tous les jours de 14 h 00 à 22 h 00



Le club de gymnastique de Cairon voudrait démarrer un cours pour les séniors basé sur le travail de l'équilibre. Ce cours aura lieu le mercredi de 9h15 à 10h15 dans la salle au-dessus de la mairie de Cairon. Le prix est de 75€ de janvier à juin, licence comprise.
Renseignements auprès de Corinne au 02 31 94 50 88 ou Nicole au 02 31 94 41 91.

A.I.A.E

Nous vous rappelons que la commune de Rosel est adhérente à l'Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi

Si vous avez besoin de **conseils** pour votre recherche d'**emploi**, une animatrice est à votre service.

L'A.I.A.E. est un service de proximité qui vous offre :

Consultation des offres d'emploi, soutien administratif : orientation vers les administrations et les services compétents,

Inscription comme demandeur d'emploi. Aide à la rédaction, mise en page d'un C.V. et d'une lettre de motivation.

Renseignements sur les prestations et formations.

Permanences : Mairie d'Authie : tous les matins de 8h30 à 12h

Dans les mairies adhérentes: sur RV l'après-midi

Contact : Anne-Marie Rabuteau - Tél : 02 31 26 95 95 le matin Courriel : a.i.a.e@wanadoo.fr

Comité de Jumelage

Le mardi 23 décembre, 28 personnes, majoritairement de Rosel et Lasson, ont participé à la sortie « Villages Illuminés ». Cette promenade a traversé une quinzaine de villages de l'Orne parmi les lauréats du concours des plus beaux villages illuminés de France. Un **repas** traditionnel dans une auberge a ponctué cette balade nocturne mais lumineuse.

L'ASSEMBLEE GENERALE

EST FIXEE LE LUNDI 26 JANVIER 2009 20 H 30 A LA SALLE DES FETES

SEANCES DE CINEMA A BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE

Le samedi 31 janvier: **Agathe Cléry**; 21 février 17 h **Madagascar 2** et 20 h 45 **Largo Winch**,
Séances également les 14 mars, 04 avril et 25 avril

Abonnés : 3,80 € (adultes), 3,20 € (enfants)

Non abonnés : 4,60 € et 3,80 €

Renseignements auprès de madame RECTON 02 31 80 65 19

CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE 2008



Deux fois par an, le 8 mai et le 11 novembre, autour du monument aux morts, nous nous rassemblons pour commémorer la mémoire de nos soldats et des civils qui ont perdu la vie pour sauver notre pays.

Ces cérémonies ont lieu grâce à des hommes respectueux du passé. Deux éléments sont indispensables pour le bon déroulement de ces cérémonies : le monument aux morts où on retrouve le nom des soldats et des civils morts pour notre pays, et le drapeau français, mis à l'honneur par des porte drapeaux qui sont **bénévoles**, contrairement à ce que pensent certains. Nous tenons à leur rendre un hommage public et les assurons de toute la gratitude de la commune.

Ces cérémonies sont célébrées avec les anciens combattants des trois communes : LASSON, ROTS et ROSEL, adhérents de l'association Union Nationale des Combattants, présidée par M DELAFOY Joël, association à laquelle la commune de ROSEL verse une subvention annuelle pour ses dépenses de fonctionnement.

Nous souhaitons vivement que ces cérémonies perdurent.

Les Foulées de la Mue 2008

Le 16 novembre dernier, l'association **La Muse** a organisé la 14^{ème} édition des Foulées de la Mue et a accueilli 82 poussins et benjamins, 28 minimes et 1371 adultes.

Désormais 2^{ème} épreuve du Calvados, elle est un important rendez-vous d'automne pour les amateurs de course à pied hors stade, suivie par un public de plus en plus nombreux.

Nous avons eu le plaisir de remettre un chèque de 736€ à deux associations caritatives : Trisomie 21 Calvados et L'Association Française de l'Hémiplégie Alternante.

Cette année, la 15^{ème} édition des « Foulées » aura lieu le **dimanche 15 novembre** (date fixée avec la F.F.A.). Elle sera organisée, comme d'habitude, par les quatre communes de Cairon, Lasson, Rosel et Rots. La Muse essaiera de saluer cet évènement comme il se doit avec des animations à la hauteur de l'évènement.

La Muse souhaite à tous une Bonne Année 2009 avec beaucoup de joie...un peu de sport, et remercie ses nombreux bénévoles sans qui les Foulées de la Mue n'auraient pu exister et se développer.

L'Assemblée Générale de la Muse, ouverte à tous, aura lieu le **vendredi 23 janvier à 20 h 30** à la mairie de Rosel.

VIE PRATIQUE

MARCHE HEBDOMADAIRE DU MERCREDI APRES-MIDI AU CENTRE D'ANIMATION

Vous aviez été nombreux à nous le demander, désormais c'est chose faite : le marché de Rosel-Lasson a vu le jour au Centre d'animation ! Inauguré le mardi 16 décembre, il a connu un franc succès à la veille des fêtes.

Dorénavant, vous le retrouverez *tous les mercredis de 16h à 19h*. Après le repas des Anciens et le feu d'artifice de fin juin, c'est une preuve supplémentaire de l'efficacité du travail réalisé en commun par les équipes municipales de Lasson et de Rosel.



ETAT CIVIL

Naissances

DAVOULT Aloïs	04/01/08
TAYEB Havâ	09/01/08
GONTIER-BEBINEvan	22/01/08
HAMEL Thomas	28/01/08
DELFORTRIE-VIELPEAU Hugo	12/06/08
NETO Elina	29/08/08

Mariages

JOUAN Thierry et LAHAYE Nadège	21/06/08
CHALLE Alexandre et MONNEY Véronique	05/07/08
LEMANISSIER Grégory et POUSSIN Marie	12/09/08

Décès

LELIEVRE Pascal	17/03/08
CHANDOR Evelyne	22/05/08
BIRON Armande	19/07/08
MOREAU Michel	09/08/08
MAHIER Jacques	05/10/08
POUCHIN Raymond	17/12/08

LEJAMTEL Vincent et COLIAUX Céline	12/07/08
JOUBAY Kévin et TORIGINO Edith	13/12/08

SUDOKU

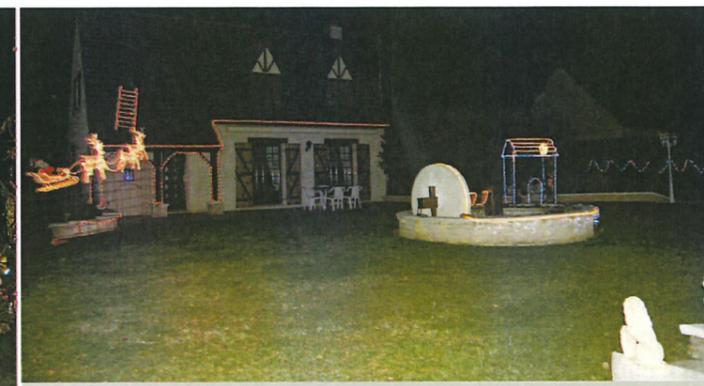
7			2		8			5
	4	5		9				
8	3							2
1		2	6	8				
5	9	4	3		1	6	8	2
				2	9	1		7
	5						1	3
				1		4	6	
4			8		2			9



DECORATIONS DE NOËL & ANIMATIONS DU COMITE DES FETES



La municipalité remercie l'ensemble des habitants pour l'effort d'embellissement de notre commune à l'occasion des fêtes de fin d'année. Merci aux bénévoles qui nous ont aidés aussi bien à la réalisation qu'à la mise en place des différents décors (noeuds, jardinières, père Noël, cabane, installation des sapins). Nous rappelons, à cet effet, que les sapins mis gratuitement à disposition par la commune doivent servir à décorer l'extérieur des propriétés. Nous déplorons également les dégradations faites aux décorations près de la Mairie.



Spectacle
← des
Enfants

Même les parents se tiennent bien!! ↑



Le Père Noël
→ reçoit les
petits et les
grands dans
sa maison!



M
A
G
I
Q
U
E
!

Hommage à M Raymond POUCHIN

Avec lui disparaît le dernier ancien maire de notre commune. En effet, en quelques années, Jacques LEMASSON, Michel LEFONDRE, puis Michel POUTARAUD nous ont brutalement quittés.

Raymond POUCHIN est né à LANTHEUIL, il y a 87 ans. Sa famille est venue s'installer à ROSEL quand il était enfant. Il y a passé sa jeunesse, y a rencontré Simone HUARD qu'il a épousée à ROSEL et ils se sont installés au hameau de Gruchy. Ils y ont fondé une grande famille de 8 enfants qui leur a donné 14 petits enfants et 16 arrière-petits-enfants, dont il était très fier. Outre sa famille, M. POUCHIN avait 2 autres passions : la terre et la vie communale.

La terre : d'origine paysanne, M. POUCHIN a exercé son activité à GRUCHY avec son épouse Simone. Il aimait la terre et aimait la cultiver, ce qu'il a fait jusqu'à plus de 80 ans.

La vie communale : M. POUCHIN, qui connaissait si bien la commune et ses habitants depuis sa jeunesse, s'est tout naturellement engagé dans la vie communale.

Il a ainsi été élu de 1959 à 1995, soit pendant 36 ans : conseiller municipal de 1959 à 1977; maire adjoint de 1977 à 1983; maire de 1983 à 1989 et à nouveau conseiller municipal de 1989 à 1995.

Grâce à ses talents de négociateur, il a permis de nombreuses réalisations dans notre petite commune :

- les importants travaux de rénovation de notre église
- le développement de notre commune par une urbanisation maîtrisée,
- la mise en place de l'assainissement collectif à Gruchy à la fin de son mandat de maire,
- la publication d'un bulletin d'information communal,
- la gestion de la commune en bon père de famille.

Avec Raymond POUCHIN disparaît une figure de la commune: toujours disponible, ayant toujours un bon mot pour ses concitoyens. Il excellait dans les récits de l'histoire de la commune et de ses habitants.

Pour preuve, son récit de la période du débarquement de 1944 dans lequel il nous laisse un témoignage précis de ce douloureux épisode, et toujours avec l'humour qui le caractérisait.
V.M.

COMITE DES FETES,

Le COMITE DES FETES a organisé un après-midi de Noël. Au programme:

Spectacle joué par des enfants des communes
Goûter à la Salle des Fêtes (voir les photos en page 5)
Ensuite, les enfants accompagnés, de leurs parents, ont rencontré le PÈRE NOEL dans son chalet. Pendant ce temps, un vin chaud a été offert aux adultes.
Cet après-midi a remporté un grand succès: 140 personnes pour le goûter et encore plus devant le chalet. Un grand remerciement est adressé à tous les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de cette journée féérique.

**ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DES FETES
LE MARDI 3 MARS 20 H 30 à la Salle des Fêtes (Lasson)**

**RAPPEL: tous les habitants de Lasson et de Rosel sont adhérents du Comité des Fêtes et sont donc invités à participer à l'Assemblée Générale.
Un appel à candidature est lancé pour les élections des Administrateurs! Qu'on se le dise!**



COMPTE RENDUS CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 décembre

I - DELIBERATIONS

1- Adhésion de la CDC Entre Thue et Mue au Syndicat Mixte de la Seullles et de ses affluents

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la délibération du 05/11/2008 de la CDC «Entre Thue et Mue» portant adhésion au «Syndicat Mixte de la Seullles et de ses affluents» et désignant huit délégués au comité syndical. Cette adhésion permettra à ce syndicat de couvrir un territoire plus grand et conditionne l'obtention de subventions.

2- Création d'une Commission Locale d'Information auprès du GANIL

En application de l'article 22 de la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, des commissions locales d'information doivent être créées auprès de tout site comprenant une ou plusieurs installations nucléaires de base, ce qui est le cas du GANIL. Sur la base du périmètre défini par la loi, la commune de Rosel est concernée. Sa participation à la CLI peut se faire selon deux modalités :

- soit une participation directe de la commune en désignant un conseiller municipal titulaire et un suppléant,
 - soit une participation indirecte en confiant la représentation de la commune à la communauté d'agglomération Caen-la-mer ou au syndicat mixte Caen Métropole.
- Le Conseil Municipal, à l'unanimité, choisit la participation directe et nomme M CREMILLEUX Bruno en tant que titulaire et M BELHOMME Jean en tant que suppléant.

3- Redevance pour l'occupation du domaine public du SIGAZ

La commune peut bénéficier d'une redevance pour occupation du domaine public des réseaux de transport et de distribution de gaz par les gestionnaires de ces réseaux. Le montant de la redevance pour le réseau de gaz s'élève à 152.94€ pour une longueur de 1424m et pour le réseau transport à 103.14€ pour une longueur de 30m. Le conseil municipal adopte à l'unanimité les propositions de calcul de ces redevances.

II - RAPPORTS

1-Rapport sur les services eau/ assainissement :

Les réseaux sont exploités par la SAUR.

Syndicat de Bretteville l'Orgueilleuse : 10 communes adhérentes pour 7 797 habitants et 2 957 abonnés. Le syndicat a une production propre par le forage du Vauculey. Il a acheté de l'eau à Carpiquet et à Coulombs. Ces achats ont permis au syndicat de fournir à ses abonnés de l'eau de bonne qualité à teneur réduite en nitrates. La qualité de l'eau distribuée en 2007 est satisfaisante. Un abonné consommant 120 m³ paiera 171.44€ en 2008 soit 1.43€/m³.

Syndicat de Caen Ouest : 6 communes adhérentes pour 4940 habitants et 2119 abonnés.

Le syndicat achète l'eau à la ville de Caen. La qualité de l'eau distribuée en 2007 est satisfaisante.

Un abonné consommant 120 m³ paiera 174.36€ en 2008 soit 1.45€/m³.

Syndicat Mixte de Production d'Eau potable de la Région de Caen :

L'exploitant est la SAUR (usine de l'Orne et forages de la Gronde). 22 collectivités (81 communes) sont adhérentes pour 295 859 habitants. Ce syndicat ne gère que la production et non la distribution. Il a deux objectifs : produire une quantité d'eau permettant de couvrir les besoins de l'ensemble de ses membres, et en garantir la sécurité.

La contribution des syndicats est de 0.030€/m³, ce qui représente 3.60€ pour une facture de 120 m³.

L'assainissement de la commune de Rosel :

L'exploitant est la Nantaise des eaux en affermage. Le réseau collecte les eaux usées provenant de 194 habitations. Il est composé de 6 km de collecteurs et d'un poste de refoulement.

Le service ne gère aucune station d'épuration. Un abonné consommant 120 m³ paiera 202.81€ en 2008 soit 1.69 €/m³.

2-Rapport d'activité du service des déchets ménagers: Sidom (collecte) et Seroc (traitement)

Les tonnages: En 2007, les déchets ultimes ont baissé de 6.4%; le tri sélectif a augmenté de 11%. Le nombre de passages en déchetterie a progressé de 11%.

Les principales dépenses de fonctionnement: collectes (404 000€), traitement (375 000€), déchetteries (485 000€), dépenses diverses (42 000€). Pour les dépenses imprévues, 526 000€ en réserve.

Coût des déchets à la tonne: une tonne de déchets enfouis coûte 74.19€; une tonne de déchets issus des déchetteries coûte 66.22€; une tonne de déchets recyclés rapporte 33.66€.

Le montant de la taxe acquittée par les habitants de Rosel est de 36 565€, soit 73€ par habitant en

COMPTE RENDUS CONSEIL MUNICIPAL

moyenne. Ce montant est en diminution de 6.49% par rapport à l'année précédente et en diminution de 20% depuis 2004. **Cette baisse des coûts est due, pour une large partie, à la progression du tri sélectif.**

Aujourd'hui et demain: Dès maintenant, le bois de rebut déposé en déchetterie sera sélectionné et acheminé vers une plate-forme de conditionnement, avant d'être réutilisé dans des chaufferies. Des études sont en cours pour la construction du centre de tri susceptible de traiter les 10 000 tonnes produites par les 143 000 habitants du territoire du SEROC. Cet équipement permettra au SEROC de répondre aux exigences environnementales et économiques sans être soumis aux aléas d'une conjoncture incertaine.

III - QUESTIONS DIVERSES

1- Délibérations budgétaires :

Achat d'un porte manteau au presbytère pour 149,50€. Le Conseil autorise cet achat à

l'unanimité.

Le Conseil, à l'unanimité, vote l'autorisation à Mme Le Maire de rédiger un arrêté authentique pour transfert de propriété des cessions gratuites de terrains pour les propriétés de M Morvan impasse de l'église, de Mme Lannoy impasse du clos joli et de la servitude chez M Jean rue de l'églantine.

2- Recensement :

Selon les résultats du dernier recensement, la population de la commune est de 528 habitants.

3- Travaux à prévoir :

- Suite aux travaux d'eaux pluviales du Chemin de l'Églantine dans la propriété de M Jean l'entreprise AKCS est intervenue à nouveau pour des problèmes de soulèvement de terrain.

Pour ces travaux, le conseil général nous attribue la somme de 9839€ au titre des aides pour les communes rurales.

- Le mur du presbytère s'étant effondré, il faudra procéder à sa réparation. L'assurance a été contactée et doit envoyer un expert. Différents devis ont été demandés.

- Un trou est en formation sur la chaussée chemin de l'Églantine: la SAUR a été contactée.

4- 65^e anniversaire du débarquement de juin 1944

Pour célébrer cet événement, il est envisagé un pique-nique de rue, le samedi 6 juin 2009, animé par le **Club des Passionnés de Véhicules Militaires** de M QUESNOT. Le Conseil Municipal souscrit à ce projet.

5- Niveau de la Mue: Il semble que le niveau des eaux de la Mue soit particulièrement bas. L'information sera transmise à la CDC afin qu'une enquête soit réalisée.

SOIREES PRESBYTERE

Soirée du 13 janvier Par Claude Noisette de Crauzat L'opéra à Paris : L'opéra Garnier

En 1669, Louis XIV officialise la création de l'Académie Royale de Musique (l'Opéra), d'abord au Palais-Royal, Cette institution trouve enfin sa place dans le théâtre construit par Charles Garnier, à la demande de Napoléon III. Lors de l'inauguration (en 1875), sous la III^{ème} République, le «Palais Garnier» est considéré comme le plus beau théâtre du monde. Objet de restaurations longues et attentives, l'Opéra retrouve peu à peu l'aspect somptueux de sa création. Aujourd'hui, il est essentiellement voué aux Ballets mais on y représente quelques pièces lyriques, même si l'essentiel de celles-ci est présenté à l'Opéra Bastille, construction récente des années 1980. Il est possible de visiter Garnier (proche de St Lazare). Deux solutions s'offrent à vous : la visite libre ou une conférence accompagnée de promenades à travers tout l'édifice. Le mieux est cependant de s'offrir une soirée avec représentation de ballet : l'enchantement est assuré !



Prochaines soirées presbytère

Le 24 février : Les Açores au milieu de l'Atlantique Nord, par Hubert Périer

Le 17 mars : De l'Atlantique au Pacifique à moto : Le nouveau Dakar en Argentine par avec Pierrick Bonnet